

Situation mensuelle des nappes d'eau souterraine du bassin Rhin-Meuse

au 31 octobre 2017

Les pluies d'octobre sont déficitaires globalement sur le bassin Rhin-Meuse par rapport à la normale des mois d'octobre. Le déficit global et brut est de l'ordre de 50%, à l'exception des contreforts vosgiens qui ont été plus arrosés. L'écart pondéré à la normale de l'humidité des sols est très hétérogène à l'échelle du bassin (de -80% à +30%). Des secteurs comme la plaine d'Alsace au sud de Strasbourg, l'ouest du département des Vosges et dans une moindre mesure, le nord-est du département de la Meuse et l'est de la Moselle, sont encore impactés par des indices d'humidité de sol inférieurs à la moyenne.

Cette situation hydrométéorologique perturbe la tendance à l'amélioration amorcée le mois dernier. Pour la majorité des stations des nappes des calcaires de Lorraine, la tendance est à la stabilité ou la légère dégradation par rapport au mois précédent. Les niveaux de ces nappes sont conformes aux moyennes d'un mois d'octobre, sauf à certaines stations de mesure où le niveau est modérément bas à bas (proche des 5 ans secs).

Dans le Bas-Rhin, la situation est stable dans l'ensemble, avec des variations comprises entre - 1 cm et + 2 cm par rapport au mois dernier. Seul le secteur de Wissembourg baisse de 8 cm. Les périodes de retour restent bien inférieures aux normales saisonnières ; de 3 à 5 ans secs à Sessenheim et Rossfeld, 7 ans secs à Wissembourg et Haguenau et 13 ans secs à Lipsheim.

Dans le Haut-Rhin, les niveaux sont en hausse dans la moitié nord, de + 7 cm à Holtzwihr, à + 10 cm en centre plaine, et en baisse dans la moitié sud du département, de - 5 cm à Fessenheim, - 16 cm à Habsheim (Sundgau oriental), jusqu'à - 23 cm à Cernay (Thur). Les périodes de retour sont toujours bien inférieures aux normales, avec un niveau quinquennal sec à Hettenschlag et Fessenheim, 11 ans secs à Holtzwihr, 13 ans secs à Habsheim, et un niveau vingtennal sec atteint à Cernay.

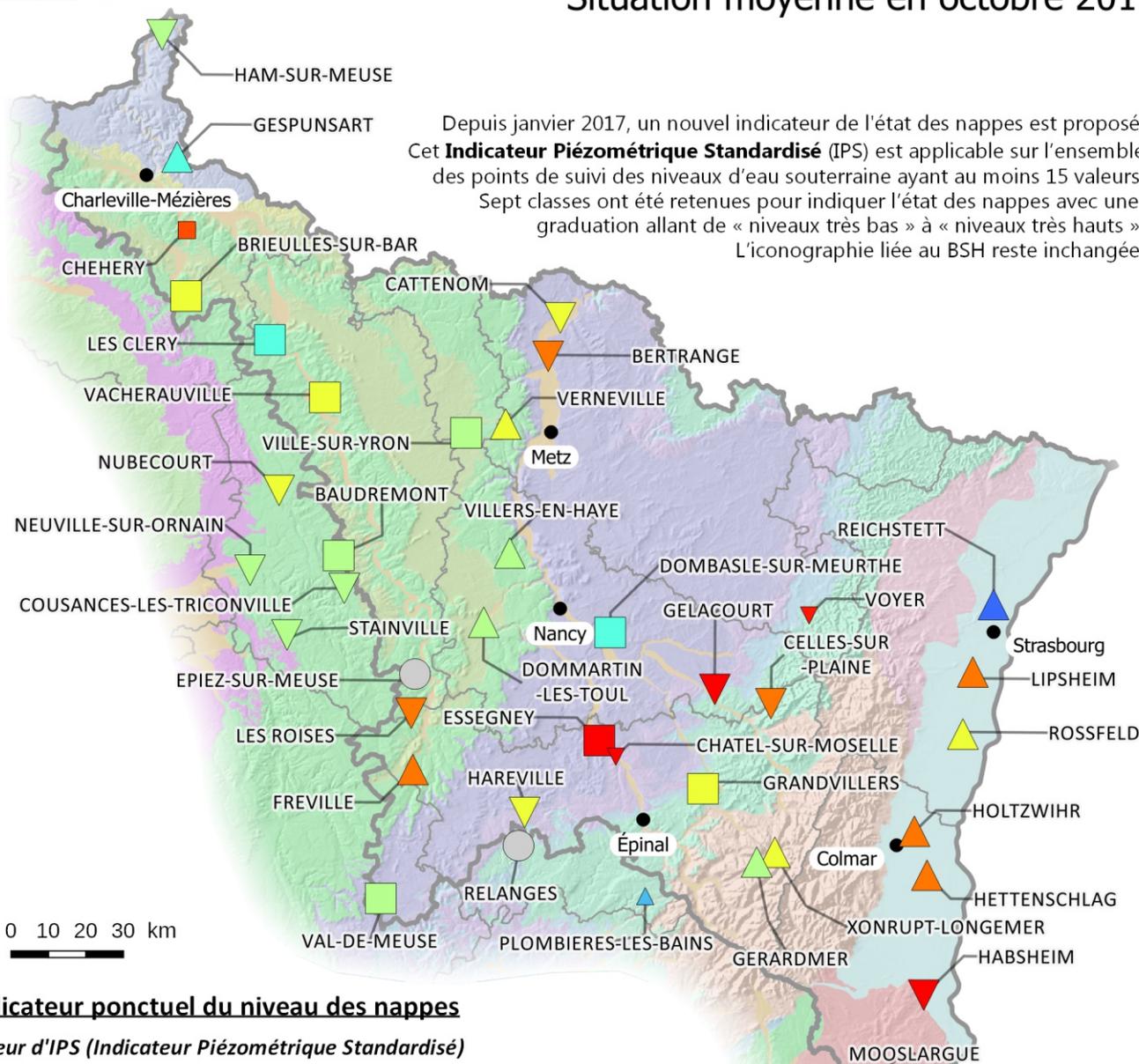
Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». L'iconographie de la cartographie reste inchangée.



Bassin Rhin-Meuse

Évolution récente des niveaux des nappes

Situation moyenne en octobre 2017



Depuis janvier 2017, un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet **Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS)** est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». L'icône liée au BSH reste inchangée.

Indicateur ponctuel du niveau des nappes

Valeur d'IPS (Indicateur Piézométrique Standardisé)

- Niveaux très hauts (supérieur à 10 ans humide)
- Niveaux hauts (entre 5 ans humide et 10 ans humide)
- Niveaux modérément hauts (entre 2,5 ans humide et 5 ans humide)
- Niveaux autour de la moyenne (entre 2,5 ans sec et 2,5 ans humide)
- Niveaux modérément bas (entre 2,5 ans sec et 5 ans sec)
- Niveaux bas (entre 5 ans sec et 10 ans sec)
- Niveaux très bas (inférieur à 10 ans sec)

Évolution récente

- Hausse
- Stable
- Baisse
- Indéterminé

Indice de position du niveau des nappes pour les piézomètres ayant moins de 15 années de chroniques (la taille du symbole est plus petite).
L'indice représente un potentiel d'état de la nappe (de sec à humide) par rapport aux niveaux constatés sur la chronique pour le mois considéré.

Formations hydrogéologiques

- Alluvions
- Alluvions de la plaine d'Alsace
- Cailloutis du Sundgau
- Calcaires jurassiques
- Calcaires triasiques
- Champ de fracture
- Craie champenoise
- Gaize et sables du Crétacé
- Grès du Lias
- Grès du Trias inférieur
- Marnes et argiles jurassiques
- Marnes et argiles triasiques
- Plateau lorrain
- Socle ardennais
- Socle vosgien

